



## AUDIENCE DE L'INTERSYNDICALE AVEC LE MAIRE : AUCUNE REPONSE CONCRETE AUX REVENDICATIONS !

Lundi 1er juin, le maire de Paris, Emmanuel Grégoire a reçu une délégation des sept organisations de l'intersyndicale (UNSA, SUPAP-FSU, CFTD, CGT, FO, UCP, CFTC) représentant les agent.es des écoles.

Au cours de cette audience le Maire n'a répondu concrètement à aucune revendication, il a simplement évoqué deux « intentions » de la municipalité et indiqué attendre la fin des travaux de la convention citoyenne :

- La proposition d'une délibération, pour le Conseil de Paris de juillet, ouvrant l'accès à la **catégorie A de directeur.trices périscolaires...mais pas tous.tes**, sans en préciser le nombre, les modalités, ni le calendrier !
- La **titularisation/contractualisation d'animateur.trices vacataires** est également évoquée, sans préciser combien de collègues seraient concerné.es ni à quelle échéance !

**La municipalité ne répond donc nullement aux revendications urgentes des personnels pour permettre la protection effective de tous les enfants et résoudre les problèmes structurels de nos métiers :** taux d'encadrement non respectés, absences non remplacées, sous-qualification, précarité généralisée, absence de moyens pour l'inclusion des enfants en situation de handicap et à besoins particuliers, faibles rémunérations et perspectives de carrière...

**Cette situation est inadmissible ! La municipalité doit prendre des mesures d'urgence pour un périscolaire parisien de qualité et des conditions de travail/rémunérations dignes pour les personnels.**

### Nos revendications :

- Un accompagnement renforcé et le respect des droits des agent.es suspendu.es (accompagnement de représentant.es du personnel, droit au contradictoire, accompagnement et soutien par la Ville des équipes impactées, maintien de la rémunération y compris des vacataires suspendu.es, reversement à titre rétroactif des primes aux agent.es mis.es hors de cause...);
- La réduction des taux d'encadrement ;
- La création de centaines de postes d'AAAS et d'ASEM titulaires dans les écoles et dans les CAR (pour des remplacements par des professionnel.les dès le 1er jour d'absence) ;
- La contractualisation immédiate de tous.tes les vacataires permanents ;
- La titularisation des AREM/ATEM (remplissant les conditions de nationalité) ou l'extension des contrats, et leur professionnalisation (missions d'entretiens des locaux, aide à l'hygiène corporelle des enfants de maternelle sur tous les temps) ;
- L'augmentation immédiate de l'IFSE pour les AAAS et les ASEM, le versement de la prime REP/REP+ à tous.tes les agent.es ;
- Un accès généralisé aux formations diplômantes et l'attribution de moyens pour l'inclusion des enfants à besoins particuliers ;
- La mise en place d'un calendrier pour le passage des directeur.trices périscolaires en catégorie A et des AAAS et ASEM en catégorie B.

**TOUS.TES EN GREVE DU 8 AU 16 JUIN !**  
**MANIFESTATION UNITAIRE MARDI 16 JUIN**  
**14H DASCO (3 rue de l'Arsenal) - HOTEL DE VILLE !**